

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

Cette analyse est présentée afin de donner au lecteur un aperçu des changements survenus dans la situation financière de Nstein Technologies inc. (« Nstein » ou la « Société ») durant l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Elle comporte également une comparaison des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie sur la période de douze mois terminée le 31 décembre 2008 avec ceux de l'exercice précédent.

Cette analyse doit être lue en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés au 31 décembre 2008 et les notes afférentes inclus dans le rapport annuel. Les états financiers de Nstein ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). La Société publie ses résultats en dollars canadiens. Tous les montants qui apparaissent dans cette analyse sont exprimés en dollars canadiens sauf indication contraire.

Certains énoncés de la présente analyse sont de nature prospective et reflètent les hypothèses actuelles de la Société concernant des événements futurs. À ces énoncés s'ajoutent des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats soient notablement différents de ceux qui sont attendus.

Vue d'ensemble

Nstein Technologies (TSX-V : EIN) développe et commercialise des solutions de publication numériques multilingues dédiées aux acteurs des métiers de la presse tels les journaux, les magazines et les fournisseurs de contenu numérique. Les solutions Nstein génèrent de nouvelles sources de revenus et réduisent les coûts opérationnels en permettant la mutualisation, la gestion et l'indexation automatisée des contenus numériques. Nstein collabore étroitement avec ses clients pour mettre en œuvre des stratégies gagnantes fondées sur les meilleures pratiques de l'industrie de l'édition, et qui permettent l'implantation rapide de ses produits de *Web Content Management*, *Digital Asset Management*, *Text Mining Engine* et de *Picture Management Desk*. www.nstein.com

Stratégie

Depuis sa fondation, la Société s'est appliquée à développer et commercialiser des solutions de publication numérique qui accélèrent et améliorent la recherche d'informations multilingues et la réutilisation des contenus. Ses solutions sont le fruit de nombreuses années d'expérience auprès des éditeurs de contenu numérique, qui furent les premiers à reconnaître l'impact des technologies offertes par Nstein sur la rentabilité de leurs organisations. Au cours de l'exercice 2008, l'acquisition de Picdar Group Ltd. (« Picdar ») au Royaume-Uni a permis à la Société d'intégrer de nouvelles fonctionnalités à son offre de produit en plus de lui donner accès à l'important bassin de clients existants de Picdar, auxquels elle pourra vendre des composantes de ses solutions.

La Société poursuit activement le développement et la commercialisation de ces solutions pour laquelle le marché est très réceptif. En effet, ces solutions permettent aux éditeurs de migrer rapidement leurs publications du papier vers le Web, ce qui est crucial pour assurer leur succès. Les sommes consacrées au Web par les annonceurs étant en augmentation aux dépens des sommes consacrées aux publications imprimées, les éditeurs doivent rapidement offrir à leurs lecteurs leur contenu sur des sites dotés de fonctionnalités d'avant-garde. La Société poursuivra aussi ses activités de recherche afin de raffiner encore plus sa technologie et d'identifier d'autres marchés porteurs pour ses solutions de publication numérique.

En raison de la conjoncture économique actuelle, les annonceurs ont grandement diminué leurs dépenses en publicité, ce qui affecte négativement l'industrie de l'édition. Nous prévoyons que ces conditions défavorables continueront à représenter des défis en 2009. Les objectifs stratégiques durant cette période d'incertitude économique sont la protection des liquidités, du BAIIA* et du capital humain.

Toutefois, si les conditions sur les marchés continuent de se détériorer, la Société sera prête à prendre des mesures supplémentaires pour protéger ses liquidités.

Acquisition d'entreprise

Le 13 février 2008, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Picdar Group Ltd. « Picdar », fournisseur de solutions de gestion d'images et d'actifs numériques au Royaume-Uni (la "Transaction") pour un prix d'achat équivalant à la somme de (i) la valeur de l'entreprise établie entre 6 617 700 \$ et 9 275 810 \$ (entre 3 375 000 £ et 4 730 625 £) et du (ii) fonds de roulement excédentaire de 4 472 255 \$ (2 280 832 £).

Un montant de 6 617 700 \$ (3 375 000 £), a été payé à la clôture de la Transaction et le solde de la valeur de l'entreprise, jusqu'à 2 658 110 \$ (1 355 625 £), est payable en trois versements annuels déterminés à compter du 31 mars 2008 en fonction de l'atteinte de revenus futurs et de BAIIA* cibles. Chaque versement est composé d'une portion de 75 % en liquidités et de 25 % en actions nouvellement émises de la Société à un prix unitaire fixé en fonction du prix moyen pondéré des 20 derniers jours de transaction des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX précédant immédiatement chaque date de versement. Le 13 février 2008, la Société a procédé à l'émission de 1 835 480 actions ordinaires à titre de versement initial du prix d'achat. Les actions émises sont assujetties à des conditions d'entiercement et seront libérées trimestriellement sur une période de vingt-quatre (24) mois.

Le fonds de roulement excédentaire est payable en liquidités. Un premier versement de 3 419 841 \$ (1 744 105 £) a été effectué à la clôture de la Transaction et le solde de 1 052 414 \$ (536 727 £) a été versé lors de la réception des états financiers de clôture en avril 2008. En juillet 2008, la Société a procédé au premier versement annuel du solde de prix d'achat par l'émission de 191 144 actions ordinaires d'une valeur comptable de 121 580 \$ et par un paiement en trésorerie de 533 210 \$ (265 781 £).

Principaux indicateurs de rendement

Nstein évalue le rendement pour l'ensemble de la Société en se servant d'indicateurs financiers clés, notamment les revenus, le BAIIA* et la perte nette. Ces postes sont décrits aux sections appropriées ci-après. La direction surveille également le rendement au moyen de certains indicateurs liés à l'exploitation.

Principales données financières annuelles

<i>(En dollars canadiens)</i>	2008	2007	2006	2005	2004
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	25 712 336	18 171 858	10 717 311	9 103 887	4 848 140
BAIIA*	(1 647 955)	133 105	(2 785 873)	(3 132 020)	(2 349 974)
Perte	(2 149 386)	(1 830 081)	(4 834 372)	(6 769 125)	(3 195 477)
Perte par action de base et diluée	(0,043)	(0,049)	(0,186)	(0,363)	(0,210)
Actif total	31 290 472	29 094 254	18 047 976	12 083 369	15 716 206
Passif à long terme	1 091 870	759 832	1 074 847	2 988 619	2 258 895

* Définition du BAIIA : Bénéfice (perte) avant les frais financiers, le gain (perte) de change, les impôts sur les bénéfices, les amortissements, les frais de restructuration et la perte de valeur des actifs incorporels. Le BAIIA est présenté comme mesure supplémentaire du bénéfice afin d'aider les lecteurs à établir la capacité de la Société de générer des liquidités des activités poursuivies et de s'acquitter de ses charges financières. Il s'agit également d'un indicateur généralement utilisé aux fins d'évaluation. Les principes comptables généralement reconnus du Canada ne donnent pas de sens normalisé à cette mesure et celle-ci peut donc ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres entreprises.

Le recul du BAIIA* en 2008 s'explique en partie par l'augmentation en début d'exercice des investissements requis dans la force de vente afin d'accélérer la croissance des revenus de la Société et le développement de ses marchés, tant en Amérique du Nord qu'au Royaume-Uni et en France. En raison du ralentissement économique, les revenus de licences d'utilisation de logiciels ont été moindres que ce que la société avait anticipé, certains clients ayant notamment retardé leur décision d'achat. Dans le contexte d'un environnement économique incertain, la Société a procédé à certains ajustements à sa structure de coûts durant la deuxième moitié de l'année, mettant notamment fin à son programme d'embauche et réduisant certaines dépenses discrétionnaires ainsi que la taille de son effectif.

Résultats d'exploitation

Revenus

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, la Société a enregistré des revenus de 25 712 336 \$, soit une augmentation de 41 % par rapport aux revenus de 18 171 858 \$ réalisés au cours de l'exercice précédent. Cette hausse des revenus est attribuable à part quasi égale aux revenus provenant de la société Picdar, acquise en février 2008 ainsi qu'à l'augmentation des revenus de services reliés à l'implantation des solutions de gestion de contenu numérique. La Société tire la majeure partie de ses revenus de la vente de licences d'utilisation de logiciels, de services de soutien technique après-vente et de services spécialisés. Les contrats de licences ayant une valeur unitaire élevée, le prolongement du cycle de vente vers un trimestre ultérieur entraîne un impact notable sur les résultats.

Coût des ventes, déduction faite des crédits d'impôt

Le coût des ventes comprend le coût des ressources humaines (employés et consultants externes) affectées aux différents projets, ainsi que le coût des logiciels de tierces parties. Le coût des ventes déduction faite des crédits d'impôt a augmenté de 42 % en 2008, pour s'établir à 10 718 676 \$ soit 42 % des revenus de l'exercice, par rapport à 7 561 455 \$ équivalent à 42 % des revenus de 2007. Le coût des ventes varie en fonction du niveau et de la composition des revenus, les coûts directs étant moins élevés pour les revenus provenant de la vente de licences d'utilisation de logiciels comparativement aux revenus provenant de la vente de services.

Par suite de son admissibilité au Programme Cité Multimédia Montréal, la Société a droit à un crédit d'impôt remboursable de 40 % sur les salaires admissibles jusqu'à un maximum annuel de 15 000 \$ par employé. Ces crédits d'impôt, présentés en diminution du coût des ventes, se sont établis à 278 041 \$ au cours de l'exercice 2008 comparativement à 202 476 \$ en 2007. Cette augmentation des crédits d'impôt est reliée à la hausse des effectifs affectés à la livraison de nos solutions. En 2008, le gouvernement de Québec a annoncé la mise en place d'un nouveau programme de crédit pour le développement des affaires électroniques, ce qui pourrait permettre à la société de continuer à bénéficier d'une aide comparable au Programme Cité Multimédia Montréal, qui expire en décembre 2010.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration sont principalement constitués des coûts de rémunération des employés, des commissions du personnel des ventes, des frais de déplacement, des coûts reliés aux locaux, des honoraires professionnels, ainsi que des coûts reliés à l'administration d'une société ouverte. Les frais de vente et d'administration se sont établis à 13 054 784 \$ soit 51 % des revenus de l'exercice 2008, par rapport à 8 228 963 \$ équivalent à 45% des revenus de l'exercice précédent. La hausse des coûts de 59 % résulte principalement de l'embauche d'employés au début de 2008 afin d'accélérer la commercialisation de nos solutions, de l'augmentation des effectifs suite à l'acquisition de la Société Picdar ainsi que de l'augmentation de la charge reliée aux mauvaises créances se chiffrant à 1 126 091 \$ comparativement à 94 170 \$ pour l'exercice précédent.

Frais de recherche et de développement, déduction faite des crédits d'impôt

Les frais de recherche et de développement sont composés principalement du coût des ressources humaines affectées aux différents projets. Les frais de recherche et de développement déduction faite des crédits d'impôt se sont établis à 3 586 831 \$ en 2008, comparativement à 2 248 335 \$ en 2007. Cette hausse des coûts est attribuable à l'embauche d'employés en vue d'accélérer l'introduction de nouvelles fonctionnalités à l'intérieur des solutions de la Société, ainsi qu'à l'augmentation des effectifs suite à l'acquisition de la Société Picdar. Nstein poursuit activement le développement de ses solutions de pointe en gestion de contenu destinées à l'industrie des médias et de l'édition électronique. Elle a lancé au cours de l'exercice la nouvelle version 4 de son logiciel *Web Content Management*.

La Société bénéficie aussi de crédits d'impôt au titre de la recherche scientifique et du développement expérimental. Ces crédits d'impôt, présentés en diminution des frais de recherche et de développement, se sont établis à 901 381 \$ au cours de l'exercice 2008 comparativement à 619 935 \$ en 2007. L'augmentation des crédits d'impôts est attribuable à la hausse des effectifs ainsi qu'à un ajustement à la hausse des montants recevables relatifs à l'exercice précédent.

Amortissement des actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués des technologies acquises, du carnet de commandes, de relations clients, de licences d'utilisation de logiciels, ainsi que d'accords de non-concurrence. L'amortissement des actifs incorporels a augmenté, passant de 442 229 \$ en 2007 à 891 168 \$ en 2008, soit une hausse de 102 %. Suite à l'acquisition de Picdar en février 2008, la Société a enregistré des actifs incorporels de 3 046 103 \$, ce qui explique la hausse de la charge d'amortissement comparativement à 2007.

Gain et perte de change

La société a enregistré un gain de change de 518 116 \$ en 2008, par rapport à une perte de 149 118 \$ en 2007. La dépréciation du dollar canadien en 2008 a entraîné un gain sur l'actif net libellé en devise américaines et en euros. En 2007, l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et en euros avait entraîné une perte de change sur l'actif net.

Frais financiers

La Société a réalisé des revenus financiers de 126 902 \$ en 2008, par rapport à des frais de 519 045 \$ en 2007. Cette amélioration découle majoritairement des frais d'intérêts et de l'amortissement des frais reportés relatifs à la dette par débentures convertibles dont le dernier versement a été effectué le 31 août 2007.

Frais de restructuration

Au cours de l'exercice 2008, la Société a engagé une charge de 419 156 \$ au titre de frais de restructuration non récurrents comparativement à 661 505 \$ en 2007. Ces frais sont principalement composés d'indemnités de cessation d'emploi d'anciens dirigeants et employés.

Perte

Nstein a enregistré une perte de 2 149 386 \$ ou 0,043 \$ par action pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, comparativement à une perte de 1 830 081 \$ ou 0,049 \$ par action pour l'exercice précédent correspondant, soit une hausse de 17 %. Cette hausse de la perte résulte de l'accroissement des dépenses de la société, notamment en raison de nos efforts de commercialisation en Europe et aux États-Unis, de l'augmentation de la charge relié aux mauvaises créances ainsi que de revenus moindres qu'anticipés. Cette hausse a toutefois été en partie compensée par la baisse des frais financiers ainsi que le gain de change réalisé durant l'exercice.

La Société poursuivra une gestion rigoureuse de ses coûts tout au long de l'exercice 2009 et continuera de surveiller étroitement ses activités dans chaque région, adaptant et réalignant l'organisation au besoin afin de maintenir une situation financière optimale dans le contexte des conditions économiques existantes.

Liquidités et ressources financières

Trésorerie et équivalents

Au 31 décembre 2008, la trésorerie et les équivalents se chiffraient à 7 405 217 \$, comparativement à 11 730 855 \$ au 31 décembre 2007.

Flux de trésorerie

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont généré 1 388 809 \$ en 2008, comparativement à une utilisation de 3 906 218 \$ en 2007, cette amélioration est attribuable en grande partie aux éléments hors caisse du fonds de roulement notamment la variation des comptes débiteurs qui a eu un impact positif sur la trésorerie de 1 348 345 \$ en 2008 comparativement à un impact négatif de 2 714 916 \$ en 2007. La Société a également encaissé en 2008, des crédits d'impôt remboursable relatifs aux années antérieures.

Activités de financement

Les flux monétaires liés aux activités de financement ont totalisé 2 649 707 \$ en 2008, comparativement à une augmentation des liquidités de 11 781 937 \$ en 2007. En 2008, la société a affecté 1 585 624 \$ à titre de versement d'une partie du solde de prix d'achat de Picdar Group Ltd. au Royaume-Uni. La Société a également remboursé en 2008, la totalité de ses emprunts bancaires contractés pour financer ses crédits d'impôts à recevoir. Les versements sur la dette se sont établis à 405 607 \$ en 2008 en diminution comparativement à 1 188 991 \$ en 2007. La Société avait complété trois placements privés au cours de l'exercice 2007, soit le 7 mai, le 27 septembre et le 30 novembre pour des montants bruts de 1 900 000 \$, 3 000 000 \$ et 8 000 000 \$ respectivement. Des frais d'émission totaux de 784 184 \$ relatifs à ces placements avaient été encourus.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 3 064 740 \$ pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2008, comparativement à une augmentation des liquidités de 1 488 011 \$ en 2007. Cet écart est principalement dû à l'utilisation de liquidités consacrées à l'acquisition de Picdar en 2008 pour un montant de 2 790 291 \$. En 2007, l'augmentation de liquidités était due au rapatriement d'un montant de 1 859 799 \$ d'encaisse affectée, suite au remboursement d'une dette.

Sur la base de ses prévisions, fondées sur des hypothèses raisonnables, la Société est d'avis que ses ressources financières actuelles, combinées au flux de trésorerie anticipés de ses activités, lui permettront d'atteindre ses objectifs et de maintenir son autonomie financière dans un avenir prévisible.

Obligations contractuelles

Versements exigibles, par période	Total \$	Moins d'un an \$	1 à 3 ans \$	4 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Dette à long terme	851 302	330 503	387 696	133 103	-
Utilisation de locaux	3 129 967	1 044 070	1 779 290	141 890	164 717
Redevances pour les droits d'utilisation d'un logiciel	300 000	300 000	-	-	-

Capitaux propres

Le capital social

Le capital social autorisé est le suivant :

- Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, votantes et participantes
- Nombre illimité d'actions privilégiées, sans valeur nominale, non votantes et non participantes

Émis et entièrement payé	Actions ordinaires	Actions ordinaires
	Nombre	Montant \$
Au 18 mars 2009	51 788 018	54 086 087
Au 31 décembre 2008	51 566 057	54 028 128
Au 31 décembre 2007	41 125 536	52 652 275

Bons de souscription et options d'achat d'actions

Chaque bon de souscription et chaque option d'achat d'actions permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire du capital-actions.

Nombre	Bons	Options d'achat	Bons de souscription
	de souscription	d'actions	spéciaux
Au 18 mars 2009	5 403 218	3 642 723	-
Au 31 décembre 2008	5 403 218	2 760 923	-
Au 31 décembre 2007	5 603 218	1 519 078	8 000 000

Le 7 février 2008, la Société a obtenu la confirmation de l'Autorité des marchés financiers du Québec à l'effet que le prospectus simplifié définitif de la Société avait été visé par les autorités de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec. En conséquence, les bons de souscription spéciaux émis par la Société le 30 novembre 2007 ont été réputés exercés le 13 février 2008, soit trois journées ouvrables après l'obtention du visa susmentionné. La Société a donc procédé à l'émission de 8 000 000 d'actions ordinaires le même jour à l'intention des détenteurs de bons de souscription spéciaux.

Quatrième trimestre de 2008

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2008, la Société a enregistré des revenus de 8 073 965 \$, soit une augmentation de 29 % par rapport aux revenus de 6 268 163 \$ réalisés pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours des dernières années, la Société a observé que plusieurs clients semblent procéder à l'acquisition des solutions Nstein au quatrième trimestre, ce qui a contribué cette année à la forte hausse des ventes au quatrième trimestre par rapport aux trois trimestres précédents.

Le coût des ventes a augmenté de 21 % au cours du quatrième trimestre 2008 pour s'établir à 2 668 590 \$ soit 33 % des revenus contre 2 214 356 \$ soit 35 % des revenus pour la période correspondante en 2007. Le total des autres frais s'est établi à 4 439 440 \$ pour le quatrième trimestre de 2008, en hausse de 13 % par rapport à 3 944 095 \$ en 2007. Cette hausse des coûts résulte principalement de la charge relative aux mauvaises créances de 811 742 \$ comptabilisée au quatrième trimestre de 2008.

Nstein a enregistré un bénéfice de 1 350 304 \$ ou 0,026 \$ par action pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2008, comparativement à un bénéfice de 109 713 \$ ou 0,003 \$ par action pour la période précédente correspondante, attribuable à la hausse des ventes, à un gain de change de 435 093 \$ ainsi qu'à un recouvrement d'impôts de 346 791 \$.

La Société a affiché un bénéfice avant frais financiers, impôts sur les bénéfices, amortissements, gain de change et frais de restructuration (BAIIA) de 813 915 \$ par rapport à un BAIIA de 555 970 \$ l'année précédente, soit une hausse de 46 %.

La trésorerie de la Société a augmenté de 1 100 136 \$ durant le quatrième trimestre 2008 comparativement à 5 493 009 \$ pour la même période l'an passé. Le 30 novembre 2007, la Société avait complété un financement de 8 000 000 \$.

Les informations trimestrielles suivantes ont été présentées sur la même base que les états financiers consolidés vérifiés. Les montants figurant ci-dessous représentent avec justesse les résultats trimestriels non vérifiés qui doivent être lus en parallèle avec nos états financiers consolidés vérifiés et les notes afférentes.

Principales données financières trimestrielles

	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Deuxième trimestre	Premier trimestre	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 31 décembre 2008					
Revenus	8 073 965	5 600 516	6 008 624	6 029 231	25 712 336
BAIIA*	813 915	(818 202)	(1 176 642)	(467 026)	(1 647 955)
Bénéfice (perte)	1 350 304	(1 056 073)	(1 551 727)	(891 890)	(2 149 386)
Bénéfice (perte) par action de base et diluée	0,026	(0,021)	(0,030)	(0,019)	(0,043)
Exercice terminé le 31 décembre 2007					
Revenus	6 268 163	4 092 092	4 007 729	3 803 874	18 171 858
BAIIA*	555 970	(84 025)	(144 315)	(194 525)	133 105
Bénéfice (perte)	109 713	(291 195)	(1 010 003)	(638 596)	(1 830 081)
Bénéfice (perte) par action de base et diluée	0,003	(0,008)	(0,028)	(0,019)	(0,049)

* Définition du BAIIA : Bénéfice (perte) avant les frais financiers, le gain (perte) de change, les impôts sur les bénéfices, les amortissements, les frais de restructuration et la perte de valeur des actifs incorporels. Le BAIIA est présenté comme mesure supplémentaire du bénéfice afin d'aider les lecteurs à établir la capacité de la Société de générer des liquidités des activités poursuivies et de s'acquitter de ses charges financières. Il s'agit également d'un indicateur généralement utilisé aux fins d'évaluation. Les principes comptables généralement reconnus du Canada ne donnent pas de sens normalisé à cette mesure et celle-ci peut donc ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres entreprises.

Résumé des principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations et hypothèses ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de produits et de charges des exercices. Les estimations importantes comprennent la provision pour créances irrécouvrables, le degré d'avancement des travaux en cours, les crédits d'impôt à recouvrer, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, la dépréciation d'actifs à long terme, certaines charges à payer, ainsi que l'évaluation d'instruments financiers. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'achat des entreprises acquises sur la juste valeur estimative des actifs nets identifiables acquis. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Cependant, ils doivent faire l'objet d'un test de dépréciation sur une base annuelle, ou plus fréquemment, si des événements ou des circonstances surviennent, indiquant qu'il est plus probable qu'improbable qu'ils aient subi une perte de valeur. La recouvrabilité des écarts d'acquisition est déterminée au niveau des unités d'exploitation, au moyen d'un test de dépréciation en deux étapes. Premièrement, la valeur comptable nette d'une unité d'exploitation est comparée à sa juste valeur, laquelle est déterminée selon la méthode des flux de trésorerie disponibles actualisés. Si la valeur comptable nette d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la deuxième étape du test doit être effectuée. Lors de cette étape, le montant de toute perte de valeur des écarts d'acquisition représente l'excédent de la valeur comptable d'un écart d'acquisition sur sa juste valeur. Ce montant est porté aux résultats de la période au cours de laquelle elle survient. Aux fins de ce test de dépréciation, la juste valeur des écarts d'acquisition est estimée de la même façon que lors de regroupements d'entreprises, c'est-à-dire qu'elle représente l'excédent de la juste valeur d'une unité d'exploitation sur la juste valeur estimative de ses actifs nets identifiables. La Société est constituée d'une seule unité d'exploitation. La Société a choisi d'effectuer son test de dépréciation annuel en décembre de chaque exercice.

Dépréciation d'actifs à long terme

Lors d'événements ou de circonstances pouvant indiquer une perte de valeur, la Société réévalue la valeur comptable des actifs à long terme. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs excède les flux monétaires futurs non actualisés que procurera cet actif ou ce groupe d'actifs. Le montant de toute perte de valeur représente l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur. La juste valeur des actifs à long terme est déterminée en fonction des flux monétaires futurs actualisés. Au cours des exercices 2008 et 2007, aucune déévaluation n'a eu lieu à cet égard.

Constataion des revenus, travaux en cours et produits reportés

La Société constate les produits tirés de la vente de licences d'utilisation de logiciels et des services de soutien technique après-vente s'y rattachant, ainsi que des autres services connexes conformément aux abrégés du Comité sur les problèmes nouveaux CPN-141 à 143 portant sur la constatation des produits. Les honoraires tirés d'ententes visant les licences, les services de soutien technique après-vente et les autres services connexes sont attribués aux diverses composantes selon les éléments probants objectifs et spécifiques à la Société appuyant la juste valeur de chacune des composantes. Les produits tirés des licences d'utilisation de logiciels sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes que l'entente est en vigueur, que le logiciel a été livré, qu'il ne fait aucun doute que le produit a été bien accepté, que les frais connexes ont été établis ou peuvent l'être, et que la perception de la contrepartie est raisonnablement assurée. Les produits tirés des composantes de soutien technique après-vente sont constatés au prorata sur la durée du contrat de soutien. Les produits tirés des autres services connexes sont constatés au fur et à mesure que les services sont rendus selon la méthode de l'avancement des travaux. Lorsqu'une perte sur un contrat est suffisamment prévisible, la perte est comptabilisée à titre de charge de l'exercice. De plus, les sommes reçues pour des services qui ne sont pas encore rendus sont comptabilisées à titre de produits reportés au bilan.

Rémunérations et autres paiements à base d'actions

Régime d'options d'achat d'actions

Tel que décrit à la note 9, la Société offre un régime d'options d'achat d'actions pour les administrateurs, employés et prestataires de services de la Société ou de ses filiales. La Société applique la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour les options d'achat d'actions octroyées aux salariés et aux non-salariés. La juste valeur des options d'achat d'actions est déterminée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes, et les charges de rémunération à base d'actions sont constatées selon les périodes d'acquisition des options et sont portées au crédit dans les autres composantes des capitaux propres.

Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

Tel que décrit à la note 9, la Société offre un régime d'achat d'actions à l'intention de ses employés. L'apport que la Société fait au nom des salariés est constaté à titre de charge de rémunération et un montant compensatoire est imputé au capital-social. Toute contrepartie versée par les salariés au moment de l'achat d'actions est également portée au crédit du capital social.

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs

Tel que décrit à la note 9, la Société offre un régime d'unités d'actions différées aux administrateurs qui ne sont pas des salariés. Le nombre d'unités d'actions différés qui est émis est calculé en divisant le montant applicable de la rémunération par le cours moyen pondéré des actions de la Société pendant les cinq derniers jours de bourse précédant la date d'octroi. Ce montant, ainsi que les changements subséquents dans le cours des actions, sont constatés à titre de charge de rémunération et sont inclus dans les frais de vente et d'administration.

Instruments financiers

En vertu des normes du chapitre 3855 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », tous les instruments financiers doivent être classés dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à l'échéance, disponibles à la vente, prêts et créances, ou autres passifs financiers. Leur évaluation au cours des périodes ultérieures est effectuée en fonction de leur classement. Les frais de transaction liés aux instruments financiers détenus à des fins de transaction sont imputés aux résultats au cours de la période ou ils sont engagés. Pour les autres instruments financiers, la Société a choisi de capitaliser les frais de transaction lors de la comptabilisation initiale et de les présenter avec les instruments financiers afférents. Ils sont par la suite amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs et passifs financiers détenus aux fins de transaction sont constatés à la juste valeur, et les variations sont comptabilisées au résultat net. Les actifs et passifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers disponibles à la vente sont mesurés à la juste valeur ou au coût s'il n'existe pas de cotations publiées sur un marché actif, et les variations sont comptabilisées au résultat étendu.

La Société a classé sa trésorerie et ses équivalents ainsi que les dépôts à terme comme détenus à des fins de transaction. Les débiteurs et les travaux en cours sont classés comme prêts et créances. Les comptes créditeurs et les charges ainsi que la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers.

Modifications aux conventions comptables

Au 1^{er} janvier 2008, la Société a adopté les nouvelles normes comptables du chapitre 1400 « Normes générales de présentation des états financiers », du chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital », du chapitre 3862 « Instruments financiers – informations à fournir » et du chapitre 3863 « Instruments financiers – présentation » du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Les principaux changements liés à ces nouvelles normes comptables se résument comme suit :

Normes générales de présentation de l'information financière

L'ICCA a modifié le chapitre 1400 « Normes générales de présentation des états financiers », en ajoutant l'exigence suivante, selon laquelle la direction doit évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation lors de l'établissement des états financiers. Ces modifications, y compris les exigences connexes en matière d'informations à fournir, n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

Informations à fournir concernant le capital

Le chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital », établit des normes quant aux informations à fournir sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Le chapitre décrit les informations à fournir sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de l'entité, ainsi que les données quantitatives synthétiques sur les éléments inclus dans la gestion du capital. Le chapitre cherche à savoir si l'entité s'est conformée aux exigences en matière de capital, et sinon, les conséquences de cette dérogation.

Instruments financiers

Le chapitre 3862 « Instruments financiers – informations à fournir », établit les informations à fournir pour évaluer l'importance des instruments financiers à l'égard de la situation financière et de la performance financière de l'entité; et la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Le chapitre 3863 « Instruments financiers – présentation », établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers. Il reprend les normes de présentation établies par le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ».

Modifications comptables futures

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui établit les normes en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels suite à leur constatation initiale. Le nouveau chapitre remplacera le chapitre 3062 « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450 « Frais de recherche et développement ». Diverses modifications ont été apportées à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA pour des raisons de cohésion. Les nouvelles normes s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Autres modifications comptables futures

En janvier 2009, l'ICCA a publié les chapitres 1582 « Regroupements d'entreprises », 1601 « États financiers consolidés » et 1602 « Participations sans contrôle ».

Le chapitre 1582 sera en convergence avec l'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre 1602 sera en convergence avec les dispositions de l'IAS 27, « États financiers consolidés et individuels », concernant les participations sans contrôle. Enfin le chapitre 1601 reprendra les exigences du chapitre 1600 « États financiers consolidés », autres que celles touchant les participations sans contrôle.

Le chapitre 1582 s'applique aux opérations où l'acquéreur obtient le contrôle d'une ou de plusieurs entreprises. Le terme « entreprise » est défini plus largement que dans la norme existante. La plupart des actifs acquis et des passifs pris en charge, y compris les passifs éventuels considérés comme « improbables », seront évalués à leur juste valeur. Les coûts d'acquisition doivent être passés en charges.

En vertu du chapitre 1602, toute participation ne donnant pas le contrôle sera comptabilisée comme une composante distincte des capitaux propres. Le calcul du résultat net ne comporte aucune déduction au titre des participations sans contrôle. Le résultat net sera plutôt réparti entre les participations donnant le contrôle et les participations sans contrôle.

Les nouvelles normes entreront en vigueur en 2011. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

Harmonisation des normes canadiennes et internationales

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront entièrement alignés sur les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La Société devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de l'exercice 2011 selon les IFRS.

La Société établit un plan de basculement en vue de la conversion à ces nouvelles normes selon l'échéancier fixé pour ces nouvelles règles. Le projet de mise en œuvre comprend trois phases principales soit l'évaluation initiale des incidences et délimitation de la portée, l'analyse des répercussions et la conception ainsi que la mise en œuvre et l'examen.

Lors de son analyse comparative préliminaire des IFRS et des PCGR du Canada, la Société a décelé de nombreuses différences. Actuellement, les incidences sur la situation financière et les résultats d'exploitation futurs ne peuvent être déterminées ou estimées de façon raisonnable. En 2009, la Société poursuivra son examen des normes s'appliquant à Nstein, elle effectuera l'évaluation de ces incidences.

La Société présentera ses résultats de l'exercice 2010 selon les PCGR du Canada en vigueur. En 2011, elle présentera les chiffres correspondants de l'exercice 2010 conformément aux IFRS de l'IASB alors en vigueur. À cette fin, la Société devra préparer un bilan d'ouverture et maintiendra en parallèle deux livres comptables en 2010.

Accords hors bilan

La Société n'a aucun accord hors bilan.

Éventualité

Une poursuite a été signifiée à une filiale de la Société, alléguant l'existence d'un contrat verbal de licence et visant à forcer cette dernière à fournir un logiciel ou, alternativement, à payer 500 000 \$US en dommages. La direction nie l'existence d'un contrat et est d'avis que cette poursuite est non fondée. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard.

Évènement subséquent

Le 9 mars 2009, la Société a conclu une nouvelle entente bancaire de 2,6 M\$ avec la Banque de Montréal. Cet accord comprend une marge de crédit d'exploitation de 1 M\$ ainsi que le financement de crédits d'impôt de 1,6 M\$ en recherche et développement et Cité Multimédia Montréal. Les facilités sont garanties par les créances actuelles et à venir de la Société et sont assujetties au maintien par la Société de certains ratios financiers.

Contrôles et procédures de communication de l'information

La Société étant un émetteur émergent, elle n'est pas tenue de produire une attestation concernant la conception et l'efficacité des contrôles. La direction porte toutefois une grande attention à la qualité des contrôles au sein de la Société. Elle s'assure notamment que ceux-ci permettent de protéger adéquatement les actifs de la Société et de produire des informations financières de qualité et complètes.

Risques et incertitudes

Nstein exerce ses activités dans des secteurs soumis à divers facteurs de risque et d'incertitudes. Les affaires de la Société, sa situation financière et ses résultats d'exploitation sont susceptibles de subir l'incidence défavorable des facteurs de risque et d'incertitudes décrits ci-après. Ces facteurs de risque et d'incertitudes ne sont pas les seuls qui pourraient éventuellement avoir un impact sur la Société. D'autres risques et incertitudes dont la Société ignore l'existence pour l'instant, ou qu'elle considère négligeables, pourraient également avoir des répercussions sur la conduite de ses affaires.

Conjoncture économique

Le ralentissement économique pourrait occasionner une diminution dans la demande de nos produits. La croissance dans les activités de nos clients est tributaire de la conjoncture économique et par conséquent pourrait avoir une incidence sur les résultats d'exploitation de la Société. Nous ne sommes pas en mesure de prédire ni les répercussions de la conjoncture économique sur nos résultats futurs, ni le moment où une reprise marquée surviendra. Durant cette période de récession, il est possible que les clients et clients éventuels réduisent ou retardent leurs achats de solutions de publication numérique. Cette situation pourrait aussi entraîner des défauts dans les paiements ou la perception des créances, ce qui donnerait lieu à une baisse des résultats d'exploitation. De telles circonstances pourraient entraîner une baisse des ventes de solutions de publication et affecter la rentabilité.

Durée du cycle des ventes

Actuellement, le cycle des ventes de la Société est long, et il arrive souvent que l'approbation des contrats par les clients soit retardée pour diverses raisons. Cette situation est totalement indépendante de la volonté de Nstein mais pourrait néanmoins avoir une incidence défavorable sur le niveau des bénéfices de la Société.

Fluctuations potentielles des résultats trimestriels

Les résultats d'exploitation trimestriels de la Société peuvent fluctuer suivant l'échéancier et la taille de certaines commandes; le nombre, la date et l'importance des annonces de nouveaux produits effectuées par la Société et ses concurrents; la capacité de la Société à développer, à présenter et à commercialiser de nouvelles versions améliorées de ses produits sur une base régulière; le niveau de compétitivité des produits et des prix; et les facteurs économiques en général. L'industrie de l'édition, le principal marché pour les produits de Nstein, subit actuellement une importante transformation, ce qui pourrait avoir une incidence sur les dépenses en immobilisations. Ces événements et d'autres, notamment les délais dans le développement et la livraison de nouveaux produits, peuvent avoir une incidence sur les résultats trimestriels dans le futur.

Pertes d'exploitation récentes

La Société a subi des pertes au cours de l'exercice 2008 et des derniers exercices. Conséquemment, la Société affichait un déficit cumulé de 36 491 060 \$ au 31 décembre 2008. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de soutenir ou d'augmenter sa rentabilité, ou d'améliorer sa situation de trésorerie grâce à ses activités d'exploitation sur une base trimestrielle ou annuelle dans le futur.

Situation de la trésorerie et accès à des sources de financement

De temps à autre, Nstein a recours aux marchés financiers pour financer ses activités. Les besoins futurs de la Société en matière de capitaux sont tributaires d'un certain nombre de facteurs, notamment des dépenses en recherche et développement nécessaires pour consolider ou améliorer l'avantage concurrentiel de la technologie, ainsi que des dépenses requises pour poursuivre la commercialisation des produits et services de la Société. Cependant, rien ne garantit que du financement supplémentaire sera disponible ou qu'il sera disponible à des conditions acceptables. Tout facteur susceptible d'entraver la capacité de la Société d'accéder aux marchés financiers tels que des fluctuations importantes des taux d'intérêt, des changements de la conjoncture économique ou encore la perception qu'entretiennent les investisseurs quant à sa situation financière ou à ses perspectives de croissance, pourraient influencer défavorablement sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Dépendance à l'égard du personnel clé

La Société est largement tributaire de ses dirigeants et de son personnel clé. La perte de leurs services aurait une incidence défavorable importante sur les activités de la Société. Rien ne garantit qu'un employé donné ou que tous les employés de la Société demeureront à l'emploi de celle-ci ou qu'ils ne créeront pas leurs propres sociétés afin de lui faire concurrence ou qu'ils n'accepteront pas des postes auprès d'entreprises concurrentes. Toutefois, la Société a conclu des contrats d'emploi avec tous ses employés, lesquels prévoient des engagements de non-concurrence, de non-sollicitation et de confidentialité.

Bien que tous les employés de la Société aient conclu une entente de confidentialité, rien ne garantit que ces contrats ne seront pas enfreints ou que les secrets commerciaux et les connaissances qui font partie intégrante de la propriété intellectuelle de la Société ne seront pas connus par d'autres moyens ou découverts de façon indépendante par des tiers. Le recrutement et la fidélisation d'employés, de partenaires, de conseillers et de consultants qualifiés seront essentiels à la gestion efficace de la croissance de la Société. La concurrence est vive pour ces employés dans le secteur où la Société exerce ses activités et rien ne garantit que la Société sera en mesure de recruter de telles personnes et de les maintenir en poste.

Concurrence

Nstein évolue dans un domaine relativement nouveau où s'affrontent de plus en plus de concurrents. De nouveaux joueurs, de nouvelles alliances et de nouvelles solutions technologiques entrent continuellement sur le marché. Afin de conserver son avantage concurrentiel, la Société continuera d'investir intensivement dans la recherche et le développement et devra conserver son personnel clé.

Protection de la technologie exclusive

Le succès de la Société est en partie lié à sa capacité de protéger ses droits de propriété intellectuelle. La Société s'appuie, à cette fin, sur diverses mesures de protection, notamment sur les lois régissant les brevets, les droits d'auteur, les marques de commerce et le secret commercial, de même que sur des dispositions contractuelles. Bien que la Société ait déposé des demandes de brevet et qu'elle détienne des brevets en Europe et aux États-Unis, ceux-ci ont trait à des versions antérieures des technologies utilisées par la Société. D'autres technologies et applications effectivement mises au point et utilisées par la Société sont protégées par une combinaison de droits d'auteur, de secrets commerciaux et de dispositions contractuelles. La Société peut déposer, si elle le juge nécessaire, des demandes de brevet additionnelles. Malgré le recours à ces mesures, certains tiers pourraient obtenir et utiliser la propriété intellectuelle de la Société sans son autorisation. Il est difficile d'assurer la surveillance de l'utilisation non autorisée de la propriété intellectuelle et certaines lois étrangères n'offrent pas la même protection que les lois canadiennes et américaines. Pour protéger sa propriété intellectuelle, la Société pourrait s'engager dans des litiges qui pourraient occasionner des frais importants, détourner l'attention de la direction, causer des retards importants et perturber de façon significative la conduite des activités de la Société. Compte tenu de la concurrence accrue, le risque que d'autres sociétés essaient de produire de nouveaux produits ou des technologies de remplacement augmente.

Dépendance à l'égard de certains droits de propriété intellectuelle sous licence

La Société obtient auprès de tiers des licences pour certaines technologies utilisées dans ses produits. La résiliation ou l'expiration de certaines de ces licences d'utilisation de logiciel ou l'incapacité de l'un des concédants de maintenir ou de mettre à jour ses produits de façon appropriée pourraient nuire à la capacité de la Société d'expédier ses solutions pendant la période où elle tente de mettre en œuvre une technologie de rechange provenant d'autres sources et pouvant nécessiter des investissements importants non planifiés. En outre, une technologie de rechange pourrait ne pas être disponible et, si elle l'était, elle pourrait ne pas être accessible selon des modalités acceptables sur le plan commercial. Il pourrait être nécessaire ou souhaitable, éventuellement, d'obtenir des licences d'utilisation de logiciel auprès de tiers pour une technologie applicable à l'une ou plusieurs des solutions de la Société ou pour des technologies actuelles ou futures qui amélioreraient l'offre de produits de la Société. Il y a un risque que la Société ne puisse obtenir les licences d'utilisation de logiciel pour la technologie nécessaire selon des modalités acceptables sur le plan commercial, ou même qu'elle ne puisse pas du tout les obtenir.

Utilisation de logiciels libres

La Société utilise, pour le développement de certains de ses produits logiciels, certains logiciels libres qui ne sont pas mis à jour par le développeur d'origine ou pour lesquels le soutien n'est pas assuré par celui-ci. Ces logiciels libres ont été initialement développés par des tiers sur lesquels la Société n'a aucun contrôle. La Société n'a aucune garantie que l'utilisation de ces composantes de logiciels intégrés ne porte pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autres parties et la Société pourrait faire l'objet de poursuites en contrefaçon relativement à cette utilisation. La Société n'a mené aucune enquête indépendante pour déterminer si les sources d'approvisionnement de ces logiciels détiennent les droits nécessaires pour autoriser la Société à les utiliser sans risque de poursuite en contrefaçon de la part de tiers. Si des tiers intentaient avec succès des poursuites en contrefaçon contre la Société, elle pourrait être obligée de remplacer certaines composantes au moyen d'équivalents développés à l'interne ou sous licence d'utilisation commerciale, ce qui pourrait retarder les plans de développement du produit, nuire à la capacité de la Société d'assurer le soutien de ses clients et/ou obliger la Société à payer des droits de licence. Certaines licences de logiciels libres prévoient que tout logiciel utilisant ou incorporant de telles composantes distribuées aux termes de ces licences sera assujéti aux mêmes droits de distribution généraux et aux autres dispositions du contrat de licence.

Atteinte aux droits de propriété intellectuelle

Bien que la Société soit d'avis que ses produits et autres propriétés intellectuelles ne portent pas atteinte aux droits de propriété de tiers, le succès commercial de la Société dépend en partie de la non-violation des droits de propriété intellectuelle d'autres sociétés. Un certain nombre des concurrents de la Société et d'autres tiers ont obtenu des brevets, ou peuvent avoir déposé des demandes de brevet, relativement à des technologies similaires à celles que la Société utilise dans ses solutions. Certains de ces brevets pourraient assurer une protection de portée très générale aux titulaires des brevets. La Société pourrait faire l'objet de réclamations de tiers alléguant que sa technologie porte atteinte à leurs droits de propriété intellectuelle en raison de la croissance de produits sur les marchés cibles de la Société, du chevauchement des fonctionnalités de ces produits ou de la prédominance des produits. La Société pourrait faire l'objet de telles réclamations, directement ou indirectement, fondées sur les garanties d'indemnisation qu'elle offre de façon courante à ses clients et à ses partenaires à cet égard. Il pourrait être nécessaire pour la Société de s'engager dans des litiges pour déterminer la portée, le caractère exécutoire et la valeur des droits patrimoniaux de tiers ou pour établir ceux de la Société. Certains concurrents de la Société ont, ou sont associés à des sociétés qui ont, des ressources beaucoup plus importantes que celles de Nstein, et peuvent donc supporter les frais associés à des litiges complexes en matière de propriété intellectuelle pour une plus longue période que Nstein. Peu importe la validité de telles réclamations, le processus d'évaluation et de défense pourrait nécessiter un temps considérable, et elles pourraient entraîner des litiges coûteux, causer des retards ou des interruptions dans l'expédition des produits; empêcher la direction de se concentrer sur les activités de l'entreprise; entraîner pour la Société des responsabilités importantes ou des recours en équité, y compris des injonctions, forcer la Société à conclure des contrats de redevances ou de licence ou à modifier la technologie contrefaite ou à cesser de l'utiliser. La Société pourrait se voir interdire de développer ou de commercialiser certains produits et certaines technologies à moins d'obtenir une licence d'un tiers. Rien ne garantit que la Société pourra obtenir une telle licence selon des modalités favorables sur le plan commercial, ou même l'obtenir tout simplement. Si la Société n'obtient pas une telle licence, elle pourrait être forcée de mettre un terme à la vente de certaines de ses solutions.

Responsabilité éventuelle à l'égard des produits

En raison de leur complexité, les produits de Nstein, peuvent contenir des erreurs non détectées ou causer des problèmes de compatibilité, particulièrement lorsqu'ils sont mis en marché pour la première fois ou que de nouvelles versions sont lancées. Rien ne garantit que des erreurs ne seront pas décelées dans les nouveaux produits après le début des livraisons commerciales. Nstein a mis en place un programme d'assurance qualité et effectue des essais rigoureux visant à limiter le plus possible les erreurs. La Société souscrit une assurance responsabilité générale qui couvre notamment les erreurs professionnelles et les omissions.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient assujéttir la Société à un risque de concentration de crédit se composent principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de dépôts à terme et des comptes débiteurs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi

que les dépôts à terme sont détenus par des institutions financières reconnues. Par conséquent, la direction estime que le risque de non-exécution relatif à ces instruments est très minime.

Il n'existe aucune concentration particulière du risque de crédit. En général, la Société n'exige pas de garantie supplémentaire ou autre de ses clients à l'égard de ses comptes clients; cependant, le crédit est accordé aux clients uniquement après l'évaluation de leur solvabilité. En outre, la Société révisé continuellement le crédit de ses clients et établit une provision pour les créances douteuses lorsqu'il est jugé qu'un compte ne pourra être recouvré.

Risque de change

La Société est exposée aux risques de change en raison de ses ventes à l'étranger et des comptes clients qui en découlent. La majeure partie de ces ventes est libellée en dollars américains, en euros et en livres sterling. Ces risques sont en bonne partie compensés par des achats et des charges d'exploitation libellés dans ces dernières devises.

Gestion de la croissance

Compte tenu de la croissance rapide que connaît le secteur d'activité de la Société, des pressions importantes s'exerceront sur le personnel de direction, d'exploitation et technique. La Société prévoit un accroissement des charges d'exploitation et des frais liés au personnel dans le futur. Afin de gérer cette croissance, la Société devra augmenter le personnel technique et d'exploitation et assurer la gestion des employés, tout en s'assurant de maintenir efficacement un nombre important de relations avec des tiers. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de gérer la croissance de ses activités. L'incapacité de la Société de mettre en place des systèmes de gestion cohérents, d'ajouter aux ressources économiques ou de gérer son expansion de façon appropriée aura un effet significatif et imprévisible sur son exploitation et les résultats de celle-ci.


Acquisitions

La Société prévoit continuer à faire l'acquisition d'entreprises et d'actifs. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de réaliser les acquisitions ni qu'elle réussira à intégrer à ses activités les entreprises et actifs nouvellement acquis. Si elle ne réussit pas à le faire et à retenir le personnel clé des entreprises dont elle fait l'acquisition, les résultats d'exploitation de la Société pourraient en subir les contrecoups. Les acquisitions pourraient exiger, en plus des liquidités tirées des activités de la Société, d'autres sources de financement. Rien ne garantit que des ressources financières supplémentaires seront disponibles ni qu'elles le seront selon des conditions acceptables. Le défaut d'obtenir de tels financements pourrait entraver ou empêcher les acquisitions futures.

Conséquences fiscales négatives possibles

La Société tire des avantages importants des programmes gouvernementaux appuyant la recherche et le développement au Canada, notamment les crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental, et du financement public. Si des changements aux lois ou aux politiques des gouvernements relativement à ces programmes devaient entraîner leur annulation ou des modifications défavorables, ou que la Société ne soit plus en mesure de participer à ceux-ci, les frais d'exploitation de la Société augmenteraient considérablement.

La présente analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société a été préparée le 18 mars 2009. Des renseignements additionnels sur la Société sont publiés sur le site Web SEDAR à l'adresse www.sedar.com.



Bruno Martel

Chef de la direction financière